

SALARIÉS HANDICAPÉS

Remise des prix des 2^{es} Trophées de la diversité

La Caisse d'épargne, Ineo Suez, l'ANPE de Corte, Crédit agricole SA, SFR et PSA Peugeot Citroën ont été récompensés pour leur politique en faveur des personnes handicapées.

La deuxième édition des Trophées de la diversité, organisés par le cabinet de conseil en ressources humaines [Diversity] Conseil, et par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Corte, a eu lieu dans le cadre des Troisièmes rencontres internationales de la diversité, qui se sont tenues les 4, 5 et 6 octobre à l'université de Corte.

Du recrutement à l'intégration

Cette édition a distingué six entreprises qui se sont illustrées pour leurs actions en faveur des personnes handicapées, tant dans le domaine du recrutement que dans l'adaptation des espaces de travail, l'intégration et la responsabilisation des managers à leur problématique.

La Caisse d'épargne a été récompensée dans la catégorie "recrutement et insertion"; Ineo Suez dans celle "responsabilisation des acteurs"; l'ANPE Corte dans la catégorie "secteur public"; Crédit agricole SA dans celle "recrutement et communication"; SFR dans celle "formation et professionnalisation"; et PSA Peugeot Citroën dans la catégorie "maintien dans l'emploi et amélioration des conditions de vie au travail".

Jury d'experts

Le jury était composé de représentants de l'ANDRH, de l'Institut international de l'audit social (IAS), de l'Association francophone de gestion des ressources humaines (AGRH), de l'IAE de Corte et de Diversity Conseil.

La première édition des Trophées de la diversité, qui a eu lieu en 2006, était consacrée à l'égalité professionnelle. Elle avait récompensé PSA, Air France, Casino et Eaux de Paris.

E. F.